

## DÉCISION DU MAIRE N° 2024/07/108

**Objet** : 108 - Marché n° VN24038 - Prestation d'assistance et maintenance informatique dans les écoles primaires de Vire Normandie

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition présentée par la société KOESIO CORPORATE IT

### Décide

- De signer le marché N° VN 24038- « **Prestation d'assistance et maintenance informatique dans les écoles primaires de Vire Normandie** » avec KOESIO CORPORATE IT, domiciliée au 6 Rue Karl Probst 14000 CAEN
  - Montant annuelle des prestations : **16 600 € HT**
  - Période initiale d'exécution des prestations : 1 an, du 01/09/2024 au 31/08/2025  
Reconductible 3 fois, pour une durée totale de 4 ans.

Fait à Vire Normandie, le 15 juillet 2024

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240716-108-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2024

Publication : 16/07/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Nicole DESMOTTES

